



Union syndicale SOLIDAIRES Allier

04 70 28 55 89 – 06 12 15 24 36

[contact@solidaires03.org](mailto:contact@solidaires03.org)

[www.solidaires03.org](http://www.solidaires03.org)

Communiqué de presse :

L'Union Solidaires de l'Allier a pris connaissance avec consternation de la mise en examen du secrétaire départemental de l'UD CGT de l'Allier, après qu'une plainte en diffamation ait été déposée par les responsables d'Environnement recycling suite à un tract de la CGT.

L'Union syndicale Solidaires Allier considère qu'informer les salariés à propos des risques auxquels ces derniers sont exposés, parfois sans le savoir, relève bien des missions des organisations syndicales. Dans ce sens, la CGT était parfaitement dans son rôle en exprimant ses craintes pour la santé des salariés qui travaillent dans cette entreprise.

Il y a quelques années de là, un tract de cette nature n'aurait jamais donné lieu à de tels poursuites. Or depuis quelques temps, on assiste à un durcissement de la justice à l'encontre des militants syndicaux, ainsi que des fonctionnaires qui dénoncent les méthodes inacceptables et indignes du patronat. C'est, par exemple, ce qui s'est produit pour Laura Pfeiffer, inspectrice du Travail à Annecy, condamnée pour violation du secret professionnel.

L'Union syndicale Solidaires de l'Allier tient à réaffirmer son soutien au secrétaire départemental de la CGT. Elle juge inacceptable sa mise en examen et réclame l'abandon de toute poursuite à son encontre ou à l'encontre des militant-e-s inquiété-e-s dans ce dossier.

En attendant, et à toutes les étapes de l'instruction, l'Union syndicale Solidaires de l'Allier mobilisera ses moyens aux côtés de la CGT pour obtenir l'abandon de la procédure engagée.

Parce que Solidaires pour nous n'est pas un vain mot.